# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

### **EXTRAIT DU REGISTRE**

#### des

#### délibérations du Conseil de Communauté

N°délib.: 000718 Séance du jeudi 12 février 2009

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice: 138

Etaient présents : Amagney : Thomas JAVAUX Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT (représenté par Jean-Pierre BASSELIN jusqu'au rapport 2.3) Auxon-Dessus : Geneviève VERRO Avanne Aveney: Laurent DELMOTTE Besançon: Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Nicolas BODIN, (jusqu'au rapport 3.4), Françoise BRANGET (jusqu'au rapport 9.2), BONNET, **Patrick** BONTEMPS Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITIEAN, Béatrice FALCINELLA, Jean-Louis FOUSSERET, Didier GENDRAUD (jusqu'au rapport 10.2), Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR (jusqu'au rapport 10.2), Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Solange JOLY, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT (jusqu'au rapport 0.1), Annie MENETRIER, Carine MICHEL, Frank MONNEUR (à partir du rapport 10.2), Nohzat MOUNTASSIR (jusqu'au rapport 10.2), Michel OMOURI, Françoise PRESSE (à partir du rapport 10.2 et jusqu'au rapport 9.2), Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER, Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN Beure: Philippe CHANEY Boussières: Bertrand ASTRIC (représenté par Wilma SINA-AUCANT), Roland DEMESMAY Braillans: Alain BLESSEMAILLE Busy: Philippe SIMONIN (jusqu'au rapport 10.2) Chaleze: Christophe CURTY Chalezeule: Raymond REYLE (représenté par Christian MAGNIN-FEYSOT) Champagney: Claude VOIDEY Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon le Duc : Denis GALLET Chaucenne : Bernard VOUGNON Chaudefontaine : Christiane BEUCLER Chemaudin: Bruno COSTANTINI (à partir du rapport 10.2) Dannemarie sur Crête: Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST Deluz: Sylvaine BARASSI Ecole Valentin: André BAVEREL, Yves GUYEN (à partir du rapport 10.2) Fontain: Jean-Paul DILLSCHNEIDER Francis : Françoise GILLET, Claude PREIONI (représenté par Martine DELESSARD) Gennes : Jean SIMONDON (à partir du rapport 10.2) Grandfontaine : François LOPEZ La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Larnod : Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET) Le Gratteris : Cédric LINDECKER Mamirolle : Daniel HUOT, Didier MARQUER Marchaux : Bernard BECOULET Mazerolles le Salin : Daniel PARIS Miserey Salines : Marcel FELT, Denis JOLY Montfaucon: Michel CARTERON, Pierre CONTOZ Montferrand le Château: Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU (représenté par Séverine MONLLOR) Morre : Jean-Michel CAYUELA (jusqu'au rapport 0.1), Gérard VALLET (à partir du rapport 10.2) Nancray : Jean-Pierre MARTIN Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Philippe BELUCHE (jusqu'au rapport 10.2), Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport 10.2) Pelousey: Catherine BARTHELET, Claude OYTANA Pirey: Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET, Jean-Michel FAIVRE Rancenay : Michel LETHIER Roche lez Beaupré : Stéphane COURBET, Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Routelle : Claude SIMONIN (représenté par Patricia RELANGE) Saône: Maryse BILLOT, Alain VIENNET Serre les Sapins: Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Tallenay: Jean-Yves PRALON Thise: Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH (à partir du rapport 10.2) Thoraise: M. Jean-Michel MAY Vaire Arcier: Patrick RACINE Vaire le Petit: Michèle DE WILDE-BESANCON Vaux les Prés: Bernard GAVIGNET (représenté par Anne GROSIEAN) Vorges les Pins : Patrick VERDIER

<u>Etaient absents</u>: Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI Avanne Aveney : Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Martine BULTOT, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI, Françoise FELLMANN, Catherine GELIN, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Sylvie JEANNIN, Jean-Sébastien LEUBA, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT Beure : Auguste KOELLER Champoux : Thierry CHATOT Chatilion le Duc : Philippe GUILLAUME Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Grandfontaine : Laurent SANSEIGNE Nancray : Daniel ROLET Osselle : Jacques MENIGOZ Pirey : Jacques COINTET Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE Torpes : Bernard LAURENT

Secrétaire de séance: Thomas JAVAUX

#### <u>Procurations de vote</u>:

Mandants: Auxon Dessus: Serge RUTKOWSKI Besançon: Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Françoise BRANGET (à partir du rapport 2.1), Martine BULTOT, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI, Françoise FELLMANN, Catherine GELIN, Sylvie JEANNIN, Nohzat MOUNTASSIR (à partir du rapport 1.1.1), Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE (jusqu'au rapport 0.1 et à partir du rapport 2.1) Morre: Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 10.2) Nancray: Daniel ROLET Pirey: Jacques COINTET

<u>Mandataires</u>: **Auxon Dessus**: Geneviève VERRO **Besançon**: Nicolas BODIN, Jean-Jacques DEMONET, Pascal BONNET (à partir du rapport 2.1), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Valérie HINCELIN, Frank MONNEUR, Jean-Claude ROY, Jean ROSSELOT, Patrick BONTEMPS, Marie-Noëlle SCHOELLER (à partir du rapport 1.1.1), Béatrice RONZI, Martine JEANNIN, Béatrice FALCINELLA, Catherine THIEBAUT (jusqu'au rapport 0.1 et à partir du rapport 2.1) **Morre**: Gérard VALLET (à partir du rapport 10.2) **Nancray**: Jean-Pierre MARTIN **Pirey**: Robert STEPOURJINE

Objet : Schéma d'Accessibilité : Phase 3

#### Schéma d'Accessibilité: Phase 3

Rapporteur: Jean-Claude ROY, Vice-Président

Inscription budgétaire			
A inscrire au BP 2009 et au PPIF	Montant investissement sur 2009-2015 : 2,73 M €		
(2009-2015)	Montant fonctionnement / an : 0,573 M €		
Budget principal			

#### Résumé :

Dans le cadre de la loi pour l'égalité des droits et des chances, pour la participation et pour la citoyenneté des personnes handicapées du <u>II février 2005</u>, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon s'est engagée dans l'élaboration du schéma d'accessibilité de son réseau de transport public (GINKO). La première phase (diagnostic) du schéma a été présentée et débattue lors d'un comité technique qui s'est tenu le 22 avril 2008. L'élaboration de la deuxième phase (scénarios) a été présentée lors de la Commission transport du le juillet 2008. La commission a retenu un scénario qui est désormais proposé en Bureau.

La troisième et dernière phase de cette étude vise à étudier finement le scénario retenu. Ce travail se présente sous la forme de fiches actions décrivant les modalités et les coûts de mise en œuvre. Il est donc proposé de valider ces propositions et par là même, de conclure l'élaboration du schéma d'accessibilité du réseau Ginko.

## I. Rappel des étapes précédentes

La première étape d'élaboration de ce schéma s'est traduite par l'élaboration d'un diagnostic de l'accessibilité actuelle du réseau GINKO (100 points d'arrêt, véhicules urbains et périurbains, pôles d'échanges, points de vente, informations - voyageurs, service T.A.D. Evolis Ville ...).

Une rencontre avec 5 associations représentatives des personnes handicapées a ensuite été organisée. Elle avait pour objectifs d'enrichir le diagnostic par le relevé des attentes.

Dans l'objectif d'être cohérent avec les collectivités menant également un schéma d'accessibilité, le Conseil Général du Doubs et le Conseil Régional de Franche-Comté ont été rencontrés.

Trois scénarios de mise en accessibilité du réseau ont ensuite été élaborés. Ils regroupaient des propositions pour quatre thèmes (points d'arrêts, véhicules urbains, véhicules périurbains, service Evolis Ville), ainsi que des propositions communes.

### II. Troisième et dernière phase d'élaboration du schéma (Fiches actions)

Etablies sur le base du scénario retenu en phase deux, les fiches actions constituent la dernière étape d'élaboration du schéma d'accessibilité et concerne les points suivants :

- aménagement des arrêts,
- renouvellement et affectation des véhicules urbains,
- renouvellement et affectation des véhicules périurbains,
- développement du service de T.A.D. Evolis Ville.

### Al Aménagement des arrêts d'ici à 2015

### Proposition de mise en accessibilité de 260 arrêts urbains

Les 60 points d'arrêts du futur T.C.S.P. seront traités en accessibilité (30 stations  $\times$  2 quais). Environ 90 points d'arrêts urbains choisis sur 3 ou 4 lignes structurantes du réseau urbain seront également traités en accessibilité :

- ces 4 lignes seront précisément définies lors de la restructuration bus associée au futur T.C.S.P.,
- exemples d'axes pouvant être pressentis (lignes actuelles) :
  - Ligne I (Châteaufarine-Orchamps),
  - Ligne 2 (Planoise Campus Boulevards Orchamps),
  - Ligne 5 Est (Rue des Cras),
  - Ligne 4 (Rue de Vesoul, Avenue de Montrapon),
  - Ligne 3 Ouest (Rue du Général Brulard),
  - Etc.

### Proposition de mise en accessibilité de 116 points d'arrêts périurbains

(1 arrêt  $\times$  2 sens  $\times$  58 communes périurbaines)

- les arrêts seront choisis en concertation avec les maires,
- chaque commune pourra, sur son initiative, traiter plus d'arrêts,
- en ce cas, les lignes desservant cette commune seront prioritaires pour recevoir les cars périurbains accessibles (cf. supra).

Par ailleurs, tous les arrêts faisant l'objet de travaux seront traités.

### Engagement pour 2015 : 500 arrêts accessibles sur l'ensemble du réseau Ginko.

Pour information, la réfection d'un arrêt prendra en compte tous les critères de l'accessibilité c'est-à-dire :

- la qualité du sol au droit de l'arrêt,
- la suppression d'obstacles au droit de l'arrêt,
- la largeur minimale de la zone d'attente,
- la capacité d'accostage du véhicule,
- l'implantation de l'abribus,
- le dégagement des accès amont et aval.

#### **Budget**

	Nombre	Coût unitaire	Total
Arrêts T.C.S.P.	60	budget intégré dans le projet TCSP	
arrêts urbains	90	11 000 €	IM€
arrêts périurbains	116	12.000 €	1,4 M €
TOTAL			2,4 M €

#### <u>Calendrier</u>

- arrêts T.C.S.P.: 2014/2015,

- 90 arrêts urbains : 15 arrêts par an de 2009 à 2015,

- arrêts périurbains : à voir avec les communes.

Délibération du jeudi 12 février 2009 Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

#### B/ Renouvellement et affectation des autobus urbains

### Rappel de l'audit

- 165 autobus urbains en circulation sur les lignes urbaines,
- 59 sont d'ores et déjà accessibles.

#### **Proposition**

Il est proposé de poursuivre la politique actuelle de renouvellement de 8 anciens autobus par an remplacés par des véhicules entièrement accessibles. Les autobus accessibles seront affectés prioritairement sur les 4 lignes structurantes (lesquelles auront leurs arrêts traités en accessibilité).

Pour information, les autobus accessibles comporteront au moins :

- une rampe d'accès électrique sur la 2ème porte,
- un plancher plat,
- une place U.F.R. (Utilisateur de Fauteuil Roulant),
- deux places réservées aux autres personnes en situation de handicap,
- les équipements d'information sonore et visuelle,
- les boutons de demande d'arrêt en relief,
- les girouettes avec grande taille de caractères,
- un espace pour chien guide.

### **Budget**

- le budget prévisionnel annuel de cette action s'élève à 2,05 M € pour 8 autobus,
- chaque véhicule reçoit des équipements d'information pour 30 000 €.

#### Calendrier

- 115 autobus sur 165 seront accessibles en 2015, soit 70 % du parc,
- tous les autobus du parc urbain seront accessibles en 2022,
- toutes les rames T.C.S.P. seront accessibles en 2015 (21 rames).

### C/ Renouvellement et affectation des autocars périurbains

#### Rappel de l'audit

- 99 autocars sont mis en ligne pour exploiter l'ensemble des lignes périurbaines régulières et scolaires de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon,
- les 7 premiers autocars accessibles ont été livrés en 2008.

#### **Proposition**

- il est proposé que chaque autocar ayant atteint la limite d'âge soit renouvelé avec tous les équipements d'accessibilité,
- les nouveaux contrats périurbains intégreront l'obligation, à l'horizon du T.C.S.P., d'assurer sur chaque ligne au moins deux allers / retours accessibles (un le matin, un l'après-midi),
- pour les communes volontaires pour traiter plus d'arrêts en accessibilité, les lignes correspondantes seront dotées de plus de courses accessibles.

#### **Budget**

- le surcoût accessibilité d'un autocar est de 26 000 €,
- amorti et intégré au contrat d'exploitation, ce surcoût est évalué à 125 000 € / an pour les contrats périurbains (intégrant la maintenance des équipements).

#### <u>Calendrier</u>

Pour parvenir à cet objectif, les transporteurs devront prévoir le renouvellement en accessibilité de 7 à 8 autocars par an.

Délibération du jeudi 12 février 2009 Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

### D/ <u>Développement du service « Evolis Ville »</u>

### Rappel de l'audit

- 5 à 7 véhicules en service en heures de pointe, 3 à 4 en heures creuses (y compris soustraitance),
- 225.000 kilomètres réalisés,
- 25.800 voyages en 2007, dont 85% dans Besançon,
- coûts d'exploitation du service : 550 000 €,
- recettes du service : 28 000 €,
  déficit d'exploitation : 522 000 €,
- plusieurs demandes d'extension et d'élargissement du service.

### **Proposition**

- il est proposé une augmentation de la capacité du service de 100% d'ici à 2015, soit 5 véhicules supplémentaires,
- Evolis Ville poursuivra son fonctionnement d'adresse à adresse,
- Evolis Ville abandonnera sa tarification spécifique et adoptera la tarification du réseau GINKO (hors titres à vue),
- ticket unité : passage à 1,15 € au lieu de 2,10 € (base tarifs 2008),
- carnet de 10 tickets : passage à 9,80 € au lieu de 16,40 € ou 8,20 € (base tarifs 2008),
- Evolis Ville s'ouvre aux non grands-bisontins au sein du périmètre du Grand Besançon,
- le service pourra étendre sa plage horaire de fonctionnement.

### **Budget**

Achat de 5 minibus	330 K €
Coûts de production	1 012 K €
Trafic attendu	40 000 voyages / an
Recettes attendues	39 200 €
R/D	3,85 %
Déficit	973 K €

### **Calendrier**

Achat d'un minibus par an et recrutement de 2 conducteurs sur la période de 2009 à 2014.

# E/ Autres propositions

- étude de sonorisation des bornes TEMPO,
- dispositif d'information des centres spécialisés en cas de perturbations du service,
- formations approfondies des personnels EVOLIS Ville,
- agrandissement des tailles de caractères pour les informations aux arrêts (horaires, plan).

## F/ Synthèse des coûts prévisionnels de ces orientations

## Coûts d'investissement supplémentaires

THEMES 60 20	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
Arrêts Urbains	IM€	
Arrêts périurbains	1,4 M €	
Bus accessibles	Déjà budgété	
Minibus	330 K €	
TOTAL	2,73 M €	

## Coûts de fonctionnement supplémentaires

THEMES AND A STATE OF THE STATE	cours HT/AN (à échéance)
Autocars accessibles	125 000 € / an
EVOLIS Ville	448 000 € / an
TOTAL	573 000 € / an

# A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide le schéma d'accessibilité du réseau de transport public d'agglomération GINKO et sa mise en oeuvre,

- inscribles crédits correspondants au budget 2009 et PPIF.

DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ

PRÉFECTURE DU LE DIFFERENCE DE LE DE LE

PRÉFECTURE DU DOUBS

D.C.T.C.J.

Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,

Le Président

RECU 20.FEV 2009

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 120 Contre: 0 Abstention: 0